

Programme de formation

Comprendre et encadrer l'IA dans sa collectivité

Formations aux élus



1.5 jour – 10.5 heures

9h – 12h30

9h – 12h30
13h30 – 17h



Dates



Modalité et lieu

Hybride

3 Bis rue de Suzon
21000 Dijon



Tarifs

600€ net de TVA / élu (éligible
dans le cadre du DIFE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier clairement les différents enjeux stratégiques (sociaux, économiques, techniques, éthiques) liés à l'intégration de l'IA dans les services publics territoriaux.
- Connaître les cas d'usage de l'IA au sein des collectivités.
- Expliquer simplement aux citoyens et aux autres parties prenantes les bénéfices attendus, ainsi que les risques de l'usage de l'IA sur son territoire.
- Comprendre les grands axes d'une gouvernance locale responsable de l'IA, en intégrant stratégie, éthique, souveraineté numérique et acceptabilité sociale.

PREREQUIS ET CONDITION D'ADMISSION

Savoir utiliser à minima les outils de bureautique

Prérequis matériel : avoir un ordinateur portable ou à défaut en faire part à l'organisme de formation

Public concerné : Élus souhaitant acquérir une compréhension claire de l'intelligence artificielle, de ses enjeux stratégiques et éthiques, ainsi que de son articulation avec la relation aux citoyens et le développement de leur territoire.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Les enjeux de l'IA pour les collectivités territoriales

- Définition et histoire rapide de l'IA
- Familles d'IA et modèles principaux
- Fonctionnement général des IA
- Enjeux : éthique, souveraineté numérique, frugalité numérique
- Risques majeurs

2. Cas d'usage et communication autour de l'IA

- Panorama des cas d'usage de l'IA dans les collectivités
- Cadre réglementaire de l'IA
- Bénéfices attendus et risques : clés pour les expliquer aux citoyens et parties prenantes



Effectif minimum - maximum :

5 – 15

Accueil des personnes en situation de handicap :

Une personne référente sur l'accueil de personne en situation de handicap est formée au sein de l'ARNia pour permettre un accompagnement bienveillant sur les parcours de formation. • Votre contact Laetitia TACHIN : ltachin@arnia-bfc.fr

CONTACT :

ARNia formation
formation@arnia-bfc.fr
0970 609 909

Dernière mise à jour le :
28/05/25

3. Premiers repères pour une gouvernance locale de l'IA

- Les instances à mettre en place : rôle d'un comité de pilotage, parties prenantes à associer
- La charte d'usage interne : pourquoi, que couvre-t-elle
- Points de vigilance pour intégrer éthique et souveraineté numérique dans les décisions

4. Mise en pratique

- Découverte d'outils d'IA générative
- Méthodologie et astuces de rédaction de prompts
- Cas pratiques

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Échanges et partages d'expériences
- Démonstration d'exemple appliqué à des situations réelles
- Analyses de situations rencontrées par les stagiaires
- Exercices de réflexion individuels ou en groupes.

Moyens matériels :

- Pour les formations à distance avoir :
 - Un ordinateur
 - Une connexion internet
 - Un casque audio/micro (si possible)
 - Une webcam
- Pour les formations en présentiel, mise à disposition :
 - D'une salle disposant d'une connexion internet
 - D'un vidéoprojecteur
 - D'un paper board ou d'un tableau blanc.

LES INTERVENANTS

Nos intervenants sont des experts dans leurs domaines d'intervention. Leur expérience en conseil et formation auprès des apprenants est le fruit de plusieurs années d'exercice dans leurs domaines. Ils évoluent et adaptent leurs interventions en fonction des besoins des apprenants.

SUIVI ET EVALUATION

En amont de la formation :

- Évaluation individuelle de la candidature,
- Évaluation des attentes et des besoins des apprenants,

ARNia FORMATION

Organisme de formation, Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle

3 bis rue de Suzon – 21000 DIJON

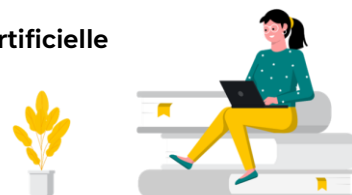
Site web : arnia-bfc.fr



N° assistance : 0970 609 909



formation@arnia-bfc.fr



- Évaluation du niveau des stagiaires.

En fin de formation :

- Questionnaire d'évaluation des acquis,
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires,
- Feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée.

Après la formation :

- Envoi d'une attestation individuelle de fin de formation
- Envoi d'un questionnaire de satisfaction à froid

ARNia FORMATION

Organisme de formation, Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle

3 bis rue de Suzon – 21000 DIJON

Site web : arnia-bfc.fr



N° assistance : 0970 609 909



formation@arnia-bfc.fr

SIRET : 130 004 930 00025 N° de TVA intracommunautaire FR15 130004930 Code APE : 8413Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°26210338921 auprès du Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté



ARNia FORMATION

Organisme de formation, Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle

3 bis rue de Suzon – 21000 DIJON

Site web : arnia-bfc.fr



N° assistance : 0970 609 909



formation@arnia-bfc.fr

SIRET : 130 004 930 00025 N° de TVA intracommunautaire FR15 130004930 Code APE : 8413Z

